

**PROJET EDUCATIF  
ET PEDAGOGIQUE  
DU JARDIN D'ENFANTS  
« RIBAMBULLE »  
RUE CLOS LEBRETON  
01500 AMBERIEU EN BUGEY**



## **LE CONTEXTE :**

Le Jardin d'Enfants « Ribambulle » est situé rue Clos Lebreton.

La capacité d'accueil est de 18 places.

Il a pour mission d'accueillir les enfants dès l'âge de 2 ans jusqu'à leur 6<sup>e</sup> anniversaire, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.

Il est fermé le vendredi de l'ascension, 4 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Les repas sont confectionnés sur place par la maison de la Petite Enfance « Arc en Ciel » et livrés à la structure.

Le Jardin d'Enfants est une structure d'accueil à mi-chemin entre le multi accueil et l'école.

Cette passerelle permet à l'enfant de s'épanouir sur les plans physique, psychologique et social tout en respectant son propre rythme, en lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de découvrir, de rêver ou tout simplement ne rien faire.

Le bien-être de l'enfant est au centre des préoccupations de l'équipe de professionnels(les). Les apprentissages doivent se faire dans la joie et le plaisir par le biais de différentes activités toujours proposées mais jamais imposées.

Il est important d'être à l'écoute, d'accompagner les parents qui peuvent donner des informations qu'ils jugent utiles, pour la prise en compte de l'histoire de l'enfant, celle de sa famille ainsi que pour le confort de leur enfant.

Aussi le respect et l'acceptation de chacun sans discrimination quelle qu'elle soit permet à l'enfant de s'épanouir et d'être tolérant et respectueux.

***« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »***

*(Jean de la Fontaine)*

## LE PROJET EDUCATIF

**Définition du projet éducatif** (réf. circulaire n°200-762-art.180.10) :

Le projet éducatif est élaboré pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être de l'enfant.

Les composants essentiels du développement de l'enfant sont l'autonomie et la confiance en soi.

Tout est mis en place pour que l'enfant fasse sereinement ses premiers pas vers l'école.

### **« Les parents sont les premiers éducateurs »**

C'est d'abord un travail d'équipe et une réflexion commune éducative.

La ligne de conduite du Jardin d'Enfants s'articule au travers de quatre axes dont les thèmes proposent à l'enfant un rythme de vie sain et une attention adaptée à chaque âge.

Les interactions entre les enfants différents constituent une richesse permanente.

Voici quelques graines que nous pouvons semer pour être en cohérence avec les transformations sociales, familiales, culturelles et l'évolution des savoirs.

### **AXE 1 : PASSERELLE POUR L'ECOLE :**

La passerelle est proposée pour les enfants de 2 à 3 ans avec les écoles maternelles de la commune volontaires pour s'impliquer dans le projet.

Elle permet une continuité éducative entre les professionnel(les) de la petite enfance et les enseignants et de tisser des liens peu à peu au cours de l'année scolaire.

Elle facilite l'intégration et l'adaptation de l'enfant dans sa future école et lui donne des repères dans le temps et dans l'espace grâce à des temps communs construits en partenariat avec l'équipe éducative.

Le jardin d'Enfants accompagne les familles pour entrer dans l'institution « Ecole » et facilite la reconnaissance réciproque.

### **AXE 2 : ECHANGE INTERGENERATIONNEL :**

Le jardin d'Enfants est un trait d'union entre les générations. Il permet de rompre l'isolement, le quotidien de la personne âgée car avec l'éclatement géographique des familles, l'enfant et le résident ont souvent peu ou pas de contact avec la famille.

Ces moments de partage, de communication, permettent de tisser des liens sociaux et affectifs qui sont très enrichissants. Grâce aux ateliers mis en place entre les enfants et les séniors (résidents ou autres etc.), une complicité s'installe.

### **AXE 3 : NATURE ET BIO DIVERSITE :**

#### **Jardinage**

Au travers de cet atelier, l'enfant va découvrir le rythme et l'évolution des saisons, découvrir les légumes, les fruits et les fleurs, et être initié à la patience et au respect de la nature.

#### Découverte des richesses de la nature, de la flore et la faune.

#### Hôtel à insectes ou autre action à réfléchir dans ce domaine.

### **AXE 4 : EVEIL SENSORIEL :**

#### **Motricité**

Dans un espace sécurisé, l'enfant évolue librement, découvre et explore à son propre rythme. La motricité permet à l'enfant d'acquérir l'équilibre, la coordination et d'utiliser son corps afin de maîtriser certaines activités physiques comme s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, et sauter.

L'enfant comprend plus facilement lorsqu'il cherche lui-même que lorsque l'adulte lui montre : c'est en expérimentant qu'il apprend.

Le rôle du professionnel est de répondre aux besoins de l'enfant et de l'encourager.

#### **Eveil au goût**

##### ➤ **Jardinage**

C'est un moment d'échange, de complicité pour transmettre du plaisir, de la sérénité et éveiller les 5 sens. Il va éprouver de nouvelles sensations en manipulant, touchant, malaxant la terre et rien de tel que de goûter ses propres plantations pour développer le goût et stimuler l'odorat.

##### ➤ **Cuisine**

Cette activité est récréative et pédagogique car remuer, mélanger, peser permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, d'autres aliments. Quelle fierté de déguster un plat que l'on a soit même préparé. Cet atelier le valorise et le rend autonome.

#### **Eveil culturel**

##### ➤ **Eveil musical**

En sensibilisant l'enfant à la musique, on développe ses capacités d'écoute, d'expression, de communication ainsi que sa sensibilité artistique.

L'atelier musique se veut un moment d'éveil où l'enfant découvre, manipule les instruments et découvre des musiques de tous horizons et de styles différents (classique, moderne, d'autres pays...)

➤ Atelier linguistique « Anglais »

Les enfants sont de véritables « éponges à savoirs », et notamment au niveau du langage. Ils intègrent les mots, les sonorités, les accents ...avant de pouvoir eux même parler.

L'idée est de se familiariser à cette langue de façon ludique (chansons, comptines).

➤ Médiathèque

Cette rencontre avec les professionnelles de la médiathèque est perçue comme un moment de partage et de bien-être : l'enfant regarde, touche le livre et découvre les lettres, les couleurs et les formes.

Le livre favorise le développement du langage, enrichit, aide à construire son imagination. L'enfant découvre le plaisir de choisir lui-même ses livres.

#### **AXE 5 : L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP :**

L'enfant en situation d'handicap est accueilli comme les autres enfants. Il participe à l'ensemble des activités de la structure ; cependant en fonction du handicap, certaines dispositions particulières seront mises en place dont un projet personnalisé d'accueil en partenariat avec le CAMPS, CMP etc ... Il permet aux familles souvent isolées et fragilisées d'avoir l'appui de professionnelles.

Le travail en réseau est primordial pour le bien-être de l'enfant et de sa famille.

Une écoute particulière est assurée par les professionnelles afin que les parents puissent exprimer leurs attentes et participer aux prises de décision concernant leur enfant.

#### **AXE 6 : MIXITE SOCIALE**

L'évolution de la société et de la famille a entraîné une modification du rythme de vie.

Aussi le Jardin d'Enfants « Ribambulle » prend en compte cela et sait s'adapter à ces nouvelles conditions de vie en assurant un accueil permettant de lever les freins à la recherche d'emploi pour les familles défavorisées, de réduire les inégalités liées à la précarité et de participer à la lutte contre l'isolement des familles

La diversité culturelle de la population accueillie est une richesse.

## **AXE 7 : LA PLACE DES PARENTS DANS LA VIE DE LA STRUCTURE :**

Cet axe est en cours de réflexion et de définition en vue d'ouvrir la structure aux parents et d'en faire un lieu de vie et d'animation partagée.

Cependant d'ores et déjà une place importante est consacrée lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre avec l'équipe éducative ainsi que lors de l'adaptation de l'enfant. Les parents sont invités à donner tous les éléments nécessaires à la prise en charge de leur enfant durant la journée par le biais des transmissions.

Des activités ludiques et festives pourront être proposées par les parents en lien avec le projet pédagogique.

-----

# PROJET PEDAGOGIQUE

## LE PERSONNEL :

- **L'EQUIPE EDUCATIVE :**

Le personnel : L'équipe du Jardin d'Enfants se compose de 4 professionnel(les) : une éducatrice de jeunes enfants à 35h assurant la direction et présente partiellement auprès des enfants, 2 auxiliaires de puériculture à 35 h et d'un agent d'accompagnement à l'enfance (titulaire du CAP Petite Enfance) à 24h, ayant chacune une formation et des compétences à la fois différentes et complémentaires.

Un travail d'écoute, de respect, où chacun apporte ses connaissances est primordial pour la prise en charge d'un groupe d'enfants et à la mise en place des projets.

Une attention particulière est apportée à la formation du personnel soit en intra soit par le biais des organismes habilités.

- **L'EQUIPE TECHNIQUE :**

L'équipe technique se compose :

- + D'une cuisinière qui confectionne les repas sur site
- + D'une lingère
- + De 2 agents d'entretiens détachés du Pôle Entretien de la commune

- **LES STAGIAIRES :**

L'accueil des stagiaires est personnalisé suivant les objectifs du stage avec un suivi régulier avec la directrice. Une charte d'accueil est présentée à chaque stagiaire en début de stage.

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- + ***Favoriser la transition entre la petite enfance et l'enfance :***

Le Jardin d'Enfants permet aux enfants et à leurs parents d'être accueillis dans une structure de transition avant l'entrée à l'école maternelle puis d'assurer la continuité éducative entre les professionnel(les) de la petite enfance et les enseignants lors de l'entrée de l'enfant en maternelle.

- + ***Accueillir l'enfant dans un espace ludique, en tant qu'individu, dans une dynamique de groupe.***

- + ***Accompagner l'enfant*** dans la bienveillance et le respect de son développement, de son rythme, de ses émotions, encourager sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre et de s'exprimer.

- ✚ **Proposer à l'enfant différentes expériences** artistiques, culturelles et environnementales lui permettant de construire sa place dans le monde qui l'entoure et qui contribuent au libre et plein développement de son identité.

## **L'ACCUEIL :**

- **L'adaptation :**

Afin de respecter le rythme de chaque enfant, son arrivée est préparée avec soin et commence par une période d'adaptation.

Elle permet à l'enfant et à ses parents de s'habituer progressivement à un nouvel environnement. En effet, l'enfant a besoin de repères et de références pour se développer harmonieusement.

C'est un moment essentiel d'échange et de communication au cours duquel une professionnelle recueille le plus d'informations possible sur les habitudes de vie de l'enfant.

Il est conseillé aux parents de préparer l'enfant à sa venue au Jardin d'Enfants quelques temps avant son arrivée.

L'adaptation se fait sur 15 jours. Elle s'ajustera si nécessaire.

Les parents peuvent téléphoner et se renseigner sur le bon déroulement de l'adaptation.

- **L'accueil et le départ au quotidien :**

L'accueil est individualisé. Une professionnelle se rend disponible pour accueillir l'enfant et ses parents. Pour rassurer l'enfant, il est conseillé aux parents de ne pas oublier sucette, doudou... repères affectifs importants entre la maison et le Jardin d'Enfants.

Le départ est également un moment privilégié car c'est au cours de ce moment-là que l'équipe échange sur le déroulement de la journée.

L'accueil a lieu au sein du multi accueil « Arc en Ciel » de 7h à 8h où une professionnelle du Jardin d'Enfants est présente et le soir le départ a lieu dans les mêmes conditions entre 17h30 et 18h30.

## **DEROULEMENT DE LA JOURNEE**

Elle se déroule selon le même rythme pour que l'enfant trouve ses repères et puisse se structurer en toute sécurité.

- ✚ Des activités sont proposées : l'enfant est libre de participer ou pas. Elles sont adaptées au besoin du groupe, en alternant les temps de concentration et de détente, les jeux individuels et en groupe, les activités intérieures et extérieures.

Les activités permettent également à l'enfant de respecter certaines règles et limites établies.



Des histoires, des chansons, des comptines rythment également la journée pour enrichir le langage des enfants.

Le respect des espaces, des jeux et du matériel ainsi que le respect des enfants et des adultes font partie intégrante du Jardin d'Enfants.

#### L'espace « jeux »

L'espace de vie a été aménagé de manière à ce que l'enfant évolue dans une ambiance chaleureuse où règne la bienveillance.

Il permet aussi à l'enfant de jouer librement dans le respect de la vie de groupe.

Durant ces moments privilégiés, l'enfant est acteur et l'adulte plutôt spectateur.

Le jeu libre est un moment où l'enfant choisit son jeu et où il développe sa créativité.

Chaque activité telles que les jeux d'imitation, les jeux de construction, les encastrements, les livres, les marionnettes, les jeux moteurs, permet à l'enfant de favoriser son intégration sociale, de développer sa capacité de concentration et de ressentir ses premières émotions.

Il peut également inventer un jeu.

A travers le jeu, l'enfant construit sa personnalité et tisse des liens.

#### Les repas sont confectionnés par la cuisinière du multi accueil « Arc en Ciel ». Les enfants déjeunent et goûtent dans l'espace prévu à cet effet.

C'est un moment convivial entre les enfants mais aussi avec l'adulte. Il est particulièrement propice aux échanges, au partage. C'est aussi un moment de découverte gustative (salé, sucré, épicé...). Les enfants sont incités à goûter les plats mais ne sont pas obligés de terminer leur assiette.

A sa demande, l'enfant peut se resservir plusieurs fois de l'entrée et du plat principal.

Les mots magiques « merci, et s'il te plaît » font partie des règles à respecter. Pour cela, ces mêmes règles doivent préexister à la maison.

L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie est favorisé par l'adulte, qui est là pour montrer, encourager et ensuite aider si besoin.

## **LA SIESTE**

Chaque enfant a son propre rythme qui doit être respecté, tout en trouvant un compromis avec la vie sociale. Durant l'endormissement, l'adulte est présent dans le dortoir et veille à créer un climat serein qui permettra à l'enfant de s'endormir sans difficulté.

Les dortoirs sont équipés de baby phones.

Pour s'endormir, l'enfant doit se sentir en sécurité. Il est important de connaître les rituels de l'enfant (doudou, sucette, musique ...), indispensables pour le rassurer.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qu'il a vécu pendant la phase d'éveil. Un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activités d'éveil et de découverte sensorielle.

### **LA PROPRETE**

L'acquisition de la propreté se fait naturellement, au rythme de l'enfant et toujours en collaboration avec ses parents.

Cet accompagnement se fait d'abord au domicile des parents puis en concertation avec l'équipe, il est personnalisé avec l'équipe dans la structure.

Il n'y a pas d'âge pour accéder à la propreté, il faut seulement faire confiance à l'enfant, ne pas lui imposer un rythme qui n'est pas le sien, ce qui pourrait créer des blocages et des conflits avec ses parents.

### **ACTIVITES EXTERIEURES**

Le Jardin d'Enfants dispose d'un espace couvert qui permet aux enfants de sortir en toute saison. Un mur d'escalade et une petite tribune est à leur disposition.

Les enfants ont accès à l'aire de jeu, qui est commune avec le multi accueil « Arc en Ciel ».

Ces espaces permettent à l'enfant d'évoluer avec aisance, de découvrir et de développer seul ou avec l'adulte ses capacités motrices, de mettre son corps tout entier en mouvement.

Ces activités motrices sont mises à la disposition de l'enfant pour l'aider à se situer dans le temps, dans l'espace, d'entrer en relation avec les autres pour attendre son tour, de respecter le rythme des autres enfants et d'obéir à une consigne.

### **LES SORTIES**

Au travers des sorties organisées pour favoriser l'ouverture sur l'extérieur, l'enfant a une autre approche du monde qui l'entoure. Il découvre les richesses de la diversité de son environnement (visite de la caserne des pompiers, ferme ...).

### **LES PARTENARIATS :**

Le Jardin d'enfants collaborera en partenariat avec notamment :

- Le multi accueil « Arc en Ciel »

- Le Relais d'Assistantes Maternelles
- La Médiathèque « La Grenette »
- L'école de musique et de danse
- Les écoles de la commune
- Le CAMSP
- Le CMP
- Différents Intervenants extérieurs ou services municipaux en fonction des activités et animations programmées et notamment : un professeur d'anglais, un centre équestre, le service « patrimoine végétal »
- Les EHPAD

### **LA PLACE DES PARENTS :**

Un accueil personnalisé et individualisé est privilégié lors de l'arrivée de l'enfant dans la structure ainsi qu'au moment du départ

Les parents sont régulièrement associés et invités aux événements importants et festifs (anniversaires, fête de Noël, fête de l'été etc..) de la structure

Ils sont également sollicités et bienvenus pour accompagner les sorties organisées.

Tout sera mis en œuvre pour que les parents se sentent impliqués dans le bon fonctionnement de cette structure.

-----